

Investissement participatif et gouvernance locale

Investissement des collectivités : devenir un moteur de la transition énergétique de leur territoire

Aujourd'hui, chaque collectivité a la possibilité de s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique. Deux leviers majeurs peuvent concrétiser cet engagement : la participation au développement des énergies renouvelables et la mise en place des actions de maîtrise de la consommation énergétique. En se mobilisant localement pour un projet éolien, une collectivité contribue non seulement au déploiement d'une énergie verte et propre, mais ses retombées économiques lui permettent également de financer d'autres démarches, par exemple celles liées à l'efficacité énergétique. Elle participe ainsi pleinement à la transition énergétique de son territoire.

BayWa r.e. propose aux collectivités de s'associer dès les premières étapes de développement d'un projet, dans un véritable esprit de co-construction et de concertation.

Dès le lancement des études techniques nécessaires au dépôt du dossier administratif (implantation du mât de mesure de vent) il sera possible de s'impliquer dans le projet en prenant part au comité de suivi, une instance de pilotage du projet. Le projet construit sera ainsi en cohérence avec les spécificités du territoire et bénéficiera majoritairement à celui-ci.

A sa mise en service, BayWa r.e propose d'ouvrir le capital de la société du parc éolien au territoire. Les collectivités auront la possibilité d'investir financièrement dans le parc éolien et d'accéder à la gouvernance locale du projet. La rémunération liée à cet actionariat viendra s'ajouter aux retombées fiscales liées à la présence du parc éolien. **S'investir dans un parc éolien permet de maîtriser politiquement et économiquement le projet sur son territoire.**

Mobilisez-vous à nos côtés

- **Phase de développement** : implication dans le comité de suivi pour une co-construction du projet éolien ; l'investissement financier dans le projet, via une SEM locale, reste possible, mais la collectivité s'engage à partager les risques liés au développement puis la construction du parc.
- **Phases d'obtention des autorisations et de mise en service** : possibilité d'investir financièrement dans le parc en exploitation et participation aux prises de décisions techniques « locales » (mesures d'accompagnement, réception télé, mesures paysagères).

Un double rôle clé pour les collectivités

- **Mobilisateur** : grâce à leurs prérogatives en matière d'énergie et de planification ainsi que leur connaissance du territoire, les collectivités co-construisent le projet éolien avec la société BayWa r.e.
- **Investisseur** : grâce à l'apport de fonds, les collectivités peuvent prendre part au capital de la société du parc et accéder à la gouvernance locale

Comment une collectivité peut s'investir dans un projet éolien ?



Pourquoi investir avec BayWa r.e. ?

Nous sommes votre partenaire de confiance pour investir en toute transparence et nous nous engageons à vous accompagner tout au long du processus d'investissement.

- Nous sommes un acteur international renommé et expérimenté avec une grande solidité financière.
- Nous proposons une démarche intégrée au territoire via l'ouverture du capital de nos sociétés de projets et privilégions un développement main dans la main avec tous les acteurs locaux.
- Notre partenariat avec la Banque des Territoires (Caisse des dépôts) facilite et sécurise l'investissement participatif.

BayWa r.e et la Banque des Territoires

BayWa r.e. et la Banque des Territoires ont signé un accord pour faciliter la prise de participation des citoyens et collectivités dans les projets éoliens et solaires. Jusqu'à 100% du capital des projets leur est ouvert lorsque le parc est construit. Ce partenariat innovant permet ainsi un investissement peu risqué pour un transfert de propriété jusqu'à 100% vers les territoires.



BayWa r.e. France, une entreprise experte dans les énergies renouvelables

BayWa r.e. France est une filiale du groupe international BayWa r.e., un des leaders mondiaux du secteur des énergies renouvelables. L'entreprise développe, construit et exploite des parcs éoliens et photovoltaïques sur l'ensemble du territoire français. Composée d'une centaine de salariés répartis en France sur une dizaine de sites, dont 5 agences situées à Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux et Montpellier, l'entreprise se place au plus près des territoires et de leurs spécificités. Triplement certifiée ISO, la responsabilité sociétale et environnementale est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Notre démarche 360° : chez BayWa r.e., les territoires sont au cœur de nos projets

Notre société se distingue par une démarche de développement innovante et exemplaire, « la démarche 360° ». Nous avons à cœur de développer et de construire des parcs éoliens et solaires en associant les communes et leurs habitants depuis les débuts du projet. Nos équipes mettent en œuvre des mesures et des outils concrets qui s'adaptent à chaque territoire, avec la volonté de faire bénéficier au plus grand nombre des retombées économiques et environnementales d'un projet d'énergie renouvelable. Notre démarche 360° contribue à amplifier les opportunités durables des territoires et à en accélérer leur transition énergétique.